



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 30 septembre 2023

Salaires : les discours du ministre Gabriel Attal ne passent pas l'épreuve de la fiche de paie !

Emmanuel Macron, en campagne, avait promis une augmentation de salaire pour les enseignant·es de 10 % afin de réduire l'écart de rémunération entre les enseignant·es en France et dans les autres pays de l'OCDE. Cette promesse de campagne fait suite aux fortes mobilisations des personnels sur les questions salariales et à la nécessité d'augmenter les salaires pour rendre ce métier plus attractif.

Néanmoins, malgré la communication du ministre de l'Éducation nationale, les personnels ont pu constater sur leur fiche de paie que cette promesse n'était pas tenue. Gabriel Attal annonce une augmentation de 11 % soit 258 euros nets. SUD éducation s'est penché sur la question et a d'abord constaté qu'il s'agit d'une moyenne : à partir de l'échelon 8 (environ 14 ans d'ancienneté), les enseignant·es et CPE ne bénéficient pas d'une augmentation de salaire supérieure à 11 %.

Ensuite, pour parvenir à une moyenne de 11 %, le ministère a été obligé de prendre en compte toutes les revalorisations du point d'indice et les primes distribuées depuis avril 2022 et jusqu'à janvier 2024, en agglomérant les mesures qui concernent toute la fonction publique et les mesures propres à l'Éducation nationale. Sans anticiper les revalorisations annoncées, l'augmentation des salaires entre septembre 2022 et septembre 2023 n'est en effet en moyenne que de 6,5 % alors que l'indice des prix à la consommation a grimpé de 5,7 %. On ne peut pas nier que les salaires augmentent mais le gain net de pouvoir d'achat est donc minime et les augmentations de salaires, dans le contexte de forte inflation que nous connaissons, ne constituent pas une vraie revalorisation car elles ne permettent pas aux personnels de mieux vivre ni de rattraper le décrochage salarial depuis 25 ans mais uniquement de pallier les effets récents de l'augmentation des prix. Le ministre Gabriel Attal s'entête à vouloir nous faire prendre des vessies pour des lanternes lorsqu'il annonce comme une nouveauté, sur TF1, une "prime exceptionnelle" pour les personnels en octobre. Il

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



s'agit en réalité de la prime pouvoir d'achat distribuée à tous les fonctionnaires en fonction de leurs rémunérations et de leur quotité de service et annoncée par le ministre Guérini au cœur de l'été 2023.

Enfin, le projet de loi de finances prévoit 1 milliard d'euros pour rémunérer les enseignant·es qui auront signé le Pacte. Or les personnels ont massivement refusé le Pacte et sa logique du "Travailler plus pour gagner plus". Le chiffre annoncé par le ministre Gabriel Attal de 25% des enseignant·es pacté·es est largement surévalué par rapport aux estimations de SUD éducation, qui revendique l'utilisation de "l'enveloppe Pacte" pour revaloriser les salaires de toutes sans condition.

Les personnels administratifs, médico-sociaux, de Vie scolaire, AESH sont les grand·es oublié·es du ministre alors que nombre d'entre eux et elles subissent de plein fouet les bas salaires.

Les personnels de l'Éducation nationale ne sont pas dupes, pour elles et eux, comme pour SUD éducation, le dossier des salaires est loin d'être clos.